

REUNION ORDINAIRE DU MARDI 18 MAI 2021

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 6 avril 2021.
2. Proposition de modification de la subvention à la coopérative scolaire de l'école élémentaire.
3. Proposition de gratification à un stagiaire en espaces verts.
4. Affaires diverses.

Etaient présents : G.LEGRAND, E.DENIAU, B.TARRON, C.BARBIER, MP.RENAUD, N. KALINOWSKI, G.PIEDOUX, A.BOUCHERY, M.DELARUE, K.LE GOVIC, D.PIGEAU, N.SERGENT, S.BOUDIN, A.PELLETIER, C.GRESTEAU.

Absents représentés : P.COLMAN par E.DENIAU, C.LORENTZ par A.BOUCHERY, A.GOBERT par C.BARBIER.

Absente excusée : E. PERON

Secrétaire de séance : N.SERGENT

Le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

Subvention 2021 à la coopérative scolaire de l'école élémentaire

Suite à une erreur apparue dans la délibération n° 1 du 23 mars 2021 concernant la subvention communale versée à la coopérative scolaire de l'école élémentaire, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer pour corriger le montant accordé, soit pour 154 enfants, une subvention de 2 310 € au lieu de 2 280 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le montant de 2 310 € attribué à la coopérative de l'école élémentaire et décide d'inscrire cette somme au budget de la Commune à l'article 6574.

Gratification à stagiaire - Johan JAMOIS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder au stagiaire Johan JAMOIS, une gratification de 150 € en compensation de ses 3 semaines de stage effectuées du 22/03/2021 au 10/04/2021 au service Espaces Verts.

Affaires diverses :

- Monsieur le Maire fait un point sur l'organisation des bureaux de vote et du planning des assesseurs pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin.
- Suite aux nouvelles mesures gouvernementales applicables à partir du 19 mai, le gymnase pourra de nouveau accueillir des mineurs et les scolaires aller à la piscine. L'école maternelle bénéficiera des créneaux piscine jusqu'au 21 juin 2021.
- Les classes de découverte à INGRANNES pour les enfants de Maternelle et à COMBLOUX pour ceux de l'Elémentaire sont annulés. Les 2 intervenants danse et peinture qui étaient prévus lors de la classe de découverte de l'école maternelle seront accueillis à l'école.

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancement des travaux du City stade. Les terrains de tennis sont terminés. L'entreprise doit revenir pour attacher les filets brise-vue. L'enrobé du city stade est terminé et l'installation de la structure va démarrer.
Au vu des élections départementales et régionales, l'inauguration officielle aura lieu en septembre. La fête du sport est maintenue le 26 juin.
- Un groupe de travail sur le devenir de la Poste doit se réunir prochainement. 3 solutions sont envisageables, soit le maintien du bureau de poste actuel avec des horaires encore réduits, un relais poste au sein d'un commerce ou la mise en place d'une agence postale communale.
- Gilles PIEDOUX informe le conseil municipal du compte rendu de la dernière commission Alimentation circuits courts. Celle-ci travaille sur l'organisation d'un marché de producteurs et d'artisans locaux qui se déroulerait le 1^{er} vendredi de chaque mois de 18 h à 21 h à la Rouche. L'idée est d'établir un thème différent chaque mois, avec une animation et un moment festif avec la possibilité de restauration sur place. L'emplacement serait gratuit pour les exposants et un programme de fidélisation des clients mis en place avec à la clé un sac floqué du marché de CHILLEURS AUX BOIS. La commission a estimé un budget d'environ 3 000 € en dépenses pour l'année. Le 1^{er} marché est prévu le 3 septembre 2021.
- Pour la commission Animation, le feu d'artifice du 13 juillet devrait pouvoir être tiré au parc de la Rouche. L'organisation d'un méchoui et du bal reste en suspens. La commission attend jusqu'au 15 juin les nouvelles directives afin de préparer ou non ces événements.
- La commission Voirie est en attente des devis des entreprises et se réunira ensuite pour retenir les travaux à effectuer.
- Le prochain Conseil Municipal est programmé le mardi 22 juin à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 55.

M. LEGRAND Gérard, Maire	M. COLMAN Philippe, 1 ^{er} adjoint Représenté par E.DENIAU	Mme DENIAU Evelyne, 2 ^{ème} adjoint	M. TARRON Bernard, 3 ^{ème} adjoint	Mme BARBIER Cathy, 4 ^{ème} adjoint
Mme RENAUD Marie-Pierre	Mme KALINOWSKI Nelly	Mme LORENTZ Caroline Représentée par A.BOUCHERY	M. PIEDOUX Gilles	M. BOUCHERY Arnaud
M. DELARUE Mickaël	Mme LE GOVIC Karine	Mme PIGEAU Delphine	M. SERGENT Nicolas	M. BOUDIN Sébastien
Mme PELLETIER Aurélie	Mme GRESTEAU Claire	M. GOBERT Aurélien Représenté par C.BARBIER	Mme PERON Emilienne Absente excusée	

